

Monsieur le Président  
du Comité Régional  
d'Etablissement de Picardie

Copie : DRH

Amiens, le 30 juin 2009

Monsieur le Président,

Les élus du CRE, réunis ce jour pour élire le secrétaire, estiment que les conditions actuelles ne permettent pas cette élection. En effet, l'accord sur les moyens donnés au CRE prévoit la mise à disposition d'un(e) secrétaire administratif (ve) à hauteur d'un mi-temps.

Depuis plusieurs mois, les élus du CRE rencontrent de réelles difficultés que nous vous avons déjà fait savoir ( plusieurs PV en retard, compte rendus de commission en suspend, ...). L'envoi des documents destinés au élus est assuré par le personnel de la cellule RH de la direction régionale, ce qui accentue sa charge de travail.

Face à cette situation devenue insupportable, les élus vous demandent d'y remédier dès à présent.

Par conséquent, l'élection du nouveau secrétaire du CRE de Picardie est suspendue. Toutefois, dans un souci de continuité, l'activité de l'instance sera assurée, comme le prévoit le code du travail, par l' élu titulaire le plus âgé.

Les élus,

CHUYKA

DUDZIK

JP DEKORINCK

Hamid YAKINE

C BUIET

F. PAQUOTTE

Marc NOGRAWA

COMITE REGIONAL D'ETABLISSEMENT - AFPA PICARDIE

ZI Nord, rue de Poulainville, 80084 AMIENS Cedex 2

Tél : 03.22.54.37.71 - Fax : 03.22.54.37.89 - E.mail : cre.afpa.pic@wanadoo.fr